

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-2218/SG/CG modifiant l'arrêté n° 71-954/SG/CG du 3 juillet 1971 portant règlement d'exploitation du port de commerce de Djibouti.

n° 75-2218/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
26 novembre 1975

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1975

Date du numéro
26 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

L'annexe 4 au règlement d'exploitation du port de commerce de Djibouti est abrogée et remplacée par l'annexe 4 nouvelle jointe. Art. 2. —Le présent arrêté, qui prendra effet le 1er janvier 1976, sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.